GUIDE DES ÉTUDES

MASTER ENSEIGNEMENT ET ÉDUCATION (M2E)

Mention Conseiller Principal d'Éducation (CPE)

Première année / M1

INSPÉ Institut national supérieur du professorat et de l'éducation Académie de Lille Hauts-de-France

Université de Lille

Table des matières

Présentation générale du projet de formation 2

Les responsables des Unités d'Enseignement 6

Présentation de la maquette de formation 7

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences 9

BCC-1 Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages 13

- Encadrer, organiser et animer l'équipe vie scolaire 13
- Accompagner les élèves dans leurs apprentissages, participer à la construction de leurs parcours et accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative 16
- S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire 19
  - Dimensions historiques 19
  - Dimensions philosophiques 23
  - Dimensions sociologiques 26
  - Dimensions psychologiques 30
- Travailler, communiquer, évaluer collectivement au sein de la communauté éducative (pédagogie de projet) 33

BCC-2 Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves 34

- Connaître et prendre en compte la diversité des élèves 35
- Diversité des contextes d'exercice, diagnostic, évaluation 36
- Langues vivantes 38

BCC-3 Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation 40

- Valeurs, éthique, droits et devoirs 40
- Connaître le système éducatif et ses valeurs 45

BCC-4 Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel 50

- Initiation à la recherche, à l'autoformation et aux pratiques collaboratives ; mobiliser les ressources institutionnelles, pédagogiques et scientifiques 50
  - Séminaire recherche 50
  - Suivi mémoire (2 heures à l'année pour la directrice/le directeur du mémoire) 54
- Enjeux et usages du numérique 57

Présentation générale du projet de formation

Master 1 M2E - Conseiller principal d'éducation (CPE)

Vous êtes inscrit-e en première année du master « Métiers de l'Enseignement et de l'Education » (M2E) pour sa mention « Conseiller principal d'éducation ». Ce master prépare les lauréats des concours externes de l'Éducation nationale aux métiers de l'enseignement et de l'éducation. Il articule formation académique, pratique professionnelle et stages, selon trois parcours : professeur des écoles, enseignant du second degré ou conseiller principal d'éducation. Nous vous félicitons à la fois pour votre réussite au concours externe CPE, très sélectif et désormais placé au cours de l'année de Licence 3, et pour votre inscription à l'INSPE Lille-Nord-de-France.

Ce master M2E-CPE propose une formation professionnalisante et rémunérée pour les lauréats de concours. Il est en effet en lien direct avec la réforme des modalités de recrutement et de formation des enseignants et des conseillers principaux d'éducation, décidée par le Ministère[1] en 2025 et mise en œuvre à partir de 2026, L'arrêté du 20 mai 2026 a fixé de manière détaillée le nouveau « *Référentiels de formation des professeurs des écoles, des professeurs certifiés, des professeurs d'éducation physique et sportive, des professeurs de lycée professionnel des sections générales et de certaines sections professionnelles, et des conseillers principaux d'éducation* » (voir le Bulletin officiel spécial n°1 de l'Enseignement supérieur et de la Recherche du 28 mai 2026) et la formation proposée dans ce master suit étroitement les cadrages, les dispositifs et les compétences recherchées par ce texte ministériel. Elle intègre également systématiquement les attendus définis dans le Référentiel des compétences professionnelles des métiers de l'enseignement et de l'éducation (arrêté du 1er juillet 2013, Bulletin officiel du 23 juillet 2013).

La mention « Conseiller principal d'éducation » vise à former les lauréats du concours de CPE à leur futur métier au sein des collèges et lycées, en tant qu'acteurs clés de la vie scolaire et du climat éducatif. Elle a pour finalité de développer les compétences permettant d'assurer le suivi des élèves, de garantir un cadre de vie propice aux apprentissages, et de contribuer à la cohésion éducative de l'établissement en lien avec les équipes pédagogiques, les familles et les partenaires institutionnels. L'entrée progressive dans le métier est assurée par une période d'observation et de pratique accompagnée en année de master 1 et par un stage en responsabilité à mi-temps devant élèves en année de master 2. Ces deux années visent à construire une identité professionnelle fondée sur la gestion éducative, la prévention,

[1] *Journal officiel de la République française* du 15 janvier 2026, « arrêté du 12 janvier 2026 fixant le cadre national des masters enseignant et éducation.

l'accompagnement des élèves et la co-construction du cadre scolaire, dans une logique de collaboration avec toute la communauté éducative.

Former aux métiers du professorat et de l'éducation au XXIe siècle signifie, pour l'INSPÉ de l'Académie de Lille-Hauts-de-France, que la formation doit viser à former de futurs professionnels autonomes et responsables qui exerceront dans une société en forte évolution et dans un monde à la fois très changeant et instable. Ces professionnels devront être capables de décrypter les évolutions/transformations en cours de cette société confrontée à de nombreux défis, tout en affirmant un positionnement citoyen engagé au sein du service public de l'Éducation. Cette forte ambition amène notre Institut à faire le choix de privilégier dans les maquettes de formation deux caractéristiques principales. Il s'agit d'une **formation d'adultes** qui responsabilise l'étudiant-e. Ce qui est visé est une montée progressive en compétences grâce à l'articulation étroite entre les différentes UE, les stages et le travail personnel de l'étudiant-e. Il s'agit ensuite d'une **formation universitaire professionnalisante** qui a les exigences des masters délivrés par l'Université (lien fort à la recherche, enseignements nourris par la recherche) tout en préparant de futurs professionnels de la vie scolaire et de l'encadrement éducatif.

La formation se divise en quatre blocs de connaissances et de compétences (BBC), eux-mêmes divisés en unités d'enseignement (UE) et en Unités constitutives (EC) et répartis sur deux semestres. L'ensemble de ces éléments sont cependant étroitement interdépendants et se nourrissent les uns les autres.

Le BBC 1, intitulé *« Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages* » est centré sur les missions qui sont au cœur du métier de CPE : organisation de la vie scolaire, encadrement des élèves, régulation des comportements, médiation, prévention du décrochage et des violences, et construction d'un climat scolaire positif. Il développe les capacités à encadrer les équipes de vie scolaire et à piloter des actions éducatives. Il intègre également une forte dimension scientifique par la présence d'une UE qui continue à enrichir les connaissances des étudiant-e-s sur l'évolution du système éducatif, sur ses valeurs, sur la diversité des élèves et les principaux défis qui lui sont posés. Ce BCC comprend 4 UE pour 268 heures de formation dans l'année et délivre 30 ECTS.

Le BBC 2, intitulé « *Adapter sa pratique professionnelle au contexte d'exercice et à la diversité des élèves en vue de la réussite de tous* » est consacré à l'adaptation aux contextes éducatifs et à la diversité des élèves : inclusion, égalité filles-garçons, besoins éducatifs

particuliers, enjeux sociaux et écologiques. Il prépare les CPE à une posture inclusive et différenciée. C'est aussi dans ce BBC qu'est placé le stage d'observation et de pratique accompagnée de douze semaines mais aussi l'EC de langues vivante étrangère. Le BCC2, pour l'ensemble de ses éléments constitutifs, à savoir 3 UE, regroupe 99 heures de formation (sans le stage) et délivre 14 crédits ECTS.

Le BBC 3, intitulé *« Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation »* doit permettre d'ancrer le futur CPE dans les valeurs et principes du service public d'éducation : laïcité et valeurs de la République, éthique professionnelle, responsabilité éducative, connaissance des cadres juridiques et partenariats interinstitutionnels (santé, justice, sécurité, etc.), tout en explicitant le fonctionnement actuel du système éducatif français, son organisation, ses défis. Il se divise en deux UE pour un total de 110 heures sur l'année et délivre 11 crédits ECTS.

Le BBC 4, intitulé *« Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel* » vise à développer chez « l'étudiant-e fonctionnaire » une posture réflexive et de formation continue par l'analyse de pratiques, la mobilisation des recherches en éducation et la rédaction d'un mémoire de recherche à orientation professionnelle, mais aussi par la mise en œuvre du travail coopératif. Il s'agit également d'assurer la maîtrise du numérique éducatif et de connaître les défis posés par le développement de l'intelligence artificielle. Il se divise en deux UE pour 51 heures de formation et délivre 5 ECTS.

Le master M2E-CPE prépare très concrètement à l'exercice du métier en alternant théorie et pratique. Ses deux années aboutissant à l'obtention de 120 crédits ECTS (60 par année). Au sein de cette formation universitaire, les étudiants effectuent également des périodes de stages permettant une entrée progressive dans le métier et constituant la colonne vertébrale du cursus : en M1, une période d'observation et de pratique accompagnée de 12 semaines ; en M2, un stage en responsabilité devant élèves à mi-temps de 18 semaines. Cette formation est rémunérée. En M1, en tant qu'élève fonctionnaire, leur rémunération est d'environ 1 400 € nets/mois. En M2, en tant que fonctionnaire stagiaire, leur rémunération est d'environ 1 800 € nets/mois. À l'issue de la formation initiale, les étudiants diplômés d'un master seront titularisés dans leur corps de recrutement. À leur titularisation, les lauréats ayant suivi ces deux années de formation s'engageront à servir pendant 4 ans dans la fonction publique.

Outil mis à votre service, ce guide des études a vocation à vous accompagner durant cette année de master 1 M2E-CPE et à vous conduire vers la réussite dans vos études et dans

l'exercice de votre métier de conseiller principal d'éducation. Il précise les objectifs visés, les contenus et compétences qui seront travaillées et les modalités d'évaluation qui vous seront demandées.

Avec tous nos souhaits pour cette année de formation riche et fructueuse.

L'équipe de direction de l'INSPE Lille HdF
Les co-responsables du master M2E-CPE
Betty RENARD et Jean-François CONDETTE

Les responsables des Unités d'Enseignement

BBC-1	**Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages**
UE1-1	Encadrer, organiser et animer l'équipe vie scolaire ***Betty RENARD***
UE-1-2	Accompagner les élèves dans leurs apprentissages, participer à la construction de leurs parcours et accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative ***Betty RENARD***
UE-1-3	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire ***Jean-François CONDETTE***
UE-1-4	Travailler, communiquer, évaluer collectivement au sein de la communauté éducative (pédagogie de projet) ***Betty RENARD***
BBC-2	**Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves**
UE2-1	Connaître et prendre en compte la diversité des élèves ***Betty RENARD***
UE2-2	Diversité des contextes d'exercice, diagnostic, évaluation ***Betty RENARD***
UE2-3	Langues Vivantes ***JOANNE FRION, LAURE GRANDPERRIN***
BBC-3	**Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation**
UE3-1	Valeurs, éthique, droits et devoirs ***Bruno DEBEIRE***
UE3-2	Connaître le système éducatif et ses acteurs ***Bruno DEBEIRE***
BBC-4	**Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel**
UE4-1	Initiation à la recherche ***JEAN-FRANCOIS CONDETTE***
UE4-2	Enjeux et usages du numérique ***Frédéric DESCHILDT***

Présentation de la maquette de formation

BCC1	**Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages**	**S1**		**S2**	
UE1-1	Encadrer, organiser et animer l'équipe vie scolaire	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	Encadrer, organiser et animer l'équipe vie scolaire	21	3	24	3
UE1-2	Accompagner les élèves dans leurs apprentissages, participer à la construction de leurs parcours et accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	Accompagner les élèves dans leurs apprentissages, participer à la construction de leurs parcours et accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative	21	3	22	3
UE1-3	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire (EC1-3-1, EC1-3-2, EC1-3-3, EC1-3-4)	72	6	72	6
UE1-4	Travailler, communiquer, évaluer collectivement au sein de la communauté éducative (pédagogie de projet)	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	Travailler, communiquer, évaluer collectivement au sein de la communauté éducative (pédagogie de projet)	18	3	18	3
	Total	132	15	136	15

BCC 2	**Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves**	**S1**		**S2**	
UE2-1	Connaître et prendre en compte la diversité des élèves	Heures	ECTS	Heures	ECTS
EC 2-1-1	Connaître et prendre en compte la diversité des élèves	18	3	24	3
EC2-1-2	Stage (tiers temps)				
UE2-2	Diversité des contextes d'exercice, diagnostic et évaluation	Heures	ECTS	Heures	ECTS

	Diversité des contextes d'exercice, diagnostic et évaluation	15	3	22	3
UE2-3	Langues vivantes	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	Langues vivantes	10	1	10	1
	Total	43	7	56	7

BCC 3	**Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation**	**S1**		**S2**	
UE 3-1	Valeurs éthique, droits et devoirs	Heures	ECTS	Heures	ECTS
UE3-1	Valeurs, éthique, droits et devoirs	30	3	20	2
UE3-2	Connaître le système éducatif et ses acteurs	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	Connaître le système éducatif et ses acteurs	30	3	30	3
	Total	60	6	50	5

BCC 4	**Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel**	**S1**		**S2**	
UE 4-1	Initiation à la recherche, à l'autoformation et aux pratiques collaboratives	Heures	ECTS	Heures	ECTS
EC 4.1	Séminaire de recherche st suivi mémoire	17	1	18	2
UE 4-2	Enjeux et usages du numérique	Heures	ECTS	Heures	ECTS
	Enjeux et usages du numérique	8	1	8	1
	Total	25	2	26 (+2 h suivi)	3

Modalités d'évaluation des connaissances et des compétences

Les BCC et les UE ne se compensent pas entre eux.

<table>
<tr><th colspan="4">EVALUATIONS MASTER M2E Encadrement Educatif – Contrôle continu intégral annualisé – Evaluation par compétences</th></tr>
<tr><th colspan="4">M2E CPE M1</th></tr>
<tr><td></td><td></td><td>S1</td><td>S2</td></tr>
<tr><td rowspan="5">BCC 1 - Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages</td><td rowspan="2">UE1-1 :
Encadrer, organiser et animer l'équipe vie scolaire</td><td><u>Sur table</u>
Etude de cas portant sur le service vie scolaire = 2 ou 3 questions à partir d'une situation contextualisée (2h)</td><td><u>A l'oral devant la promo</u>
Etude de cas portant sur le service vie scolaire = 2 ou 3 questions à partir d'une situation contextualisée (30 min : exposé 15 min + entretien 15 min)</td></tr>
<tr><td colspan="2">2nde CHANCE: idem S1 = à l'écrit sur table</td></tr>
<tr><td rowspan="2">UE1-2 :
Accompagner les élèves dans leurs apprentissages, participer à la construction de leurs parcours, et accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative</td><td><u>Sur table</u> – Commune UE1-2 & UE1-4
Proposition de projet sur la base d'un diagnostic établissement fourni (2h)</td><td><u>Réalisation</u> – Commune UE1-2 & UE1-4
Projet(s) de promotion avec dossier réflexif</td></tr>
<tr><td colspan="2">2nde CHANCE: idem S1= à l'écrit sur table– idem UE 1-4</td></tr>
<tr><td>UE1-3 :
S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire</td><td><u>Sur table</u>
Etude d'un dossier documentaire scientifique sur un thème lié au métier de CPE + questions (2h)</td><td><u>Sur table</u>
Etude d'un dossier documentaire scientifique sur un thème lié au métier de CPE + questions (2h)</td></tr>
</table>

<table>
<tr><td rowspan="3"></td><td></td><td colspan="2">2nde CHANCE: idem – sur table</td></tr>
<tr><td rowspan="2">UE1-4 :
Travailler, communiquer, évaluer collectivement au sein de la communauté éducative (pédagogie de projet)</td><td><u>Sur table</u> – Commune UE1-2 & UE1-4
Proposition de projet sur la base d'un diagnostic établissement fourni (2h)</td><td><u>Réalisation</u> – Commune UE1-2 & UE1-4
Projet(s) de promotion avec dossier réflexif</td></tr>
<tr><td colspan="2">2nde CHANCE: idem S1= à l'écrit sur table – idem UE 1-2</td></tr>
<tr><td rowspan="4">BCC 2 - Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves
(dont stage 1/3 tps en M1)</td><td rowspan="2">UE2-1 :
Connaître et prendre en compte la diversité des élèves</td><td>Commune UE2-1 & UE2-2
Rapport de stage de minimum 10 pages :
- Présentation du contexte & des indicateurs de l'établissement
- Présentation & analyse du service vie scolaire
- Présentation & analyse de l'offre éducative et pédagogique en réponse à la diversité des élèves</td><td>Commune UE2-1 & UE2-2
Rapport de stage de minimum 10 pages :
- Présentation du contexte & des indicateurs de l'établissement
- Présentation & analyse du service vie scolaire
- Présentation & analyse de l'offre éducative et pédagogique en réponse à la diversité des élèves</td></tr>
<tr><td colspan="2">2nde CHANCE: idem amélioré – idem UE 2-2</td></tr>
<tr><td>UE2-2 :
Diversité des contextes d'exercice, diagnostic, évaluation</td><td>Commune UE2-1 & UE2-2
Rapport de stage de minimum 10 pages :
- Présentation du contexte & des indicateurs de l'établissement
- Présentation & analyse du service vie scolaire</td><td>Commune UE2-1 & UE2-2
Rapport de stage de minimum 10 pages :
- Présentation du contexte & des indicateurs de l'établissement
- Présentation & analyse du service vie scolaire</td></tr>
</table>

		- Présentation & analyse de l'offre éducative et pédagogique en réponse à la diversité des élèves	- Présentation & analyse de l'offre éducative et pédagogique en réponse à la diversité des élèves
		2nde CHANCE: idem amélioré – idem UE 2-1	
	UE2-3 : **Langues vivantes**	Dossier individuel n°1 (entre 3 et 5 pages avec des liens vers des productions orales), articulé autour d'un projet éducatif en lien avec une question éducative et/ou le métier de CPE permettant de pratiquer toutes les compétences linguistiques de compréhension et d'expression ; présentation orale en fin de semestre	Dossier individuel n°2 (entre 3 et 5 pages avec des liens vers des productions orales), articulé autour d'un projet éducatif en lien avec une autre question éducative et/ou le métier de CPE permettant de pratiquer toutes les compétences linguistiques de compréhension et d'expression ; présentation orale en fin de semestre
		2nde CHANCE: Dossier individuel n°2 amélioré	
BBC-3 : **Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation**	**UE3-1 :** **Valeurs, éthique, droits et devoirs**	QCM (en ligne) + 1 écrit à partir d'une situation professionnelle (sur table - en cours)	1 oral de groupe + 1 oral individuel (en cours)
	UE3-2 : **Connaître le système éducatif et ses acteurs**	2nde CHANCE: idem	2nde CHANCE: idem
BBC-4 : **Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche**	**UE4-1 :** **Initiation à la recherche, à l'autoformation et aux pratiques collaboratives ;**	Note de recherche (6 pages minimum) sur une thématique de recherche (si possible celle du futur mémoire)	Rapport d'étape 1 (10 à 12 pages) avec présentation orale devant le directeur de mémoire du projet de mémoire (dans les heures de séminaire, entre janvier et avril)

<table>
<tr><td rowspan="3">de développement professionnel</td><td>mobiliser les ressources institutionnelles, pédagogiques et scientifiques</td><td colspan="2">2nde CHANCE: rapport d’étape 1 amélioré à l’écrit uniquement</td></tr>
<tr><td rowspan="2">UE4-2 :
Enjeux et usages du Numérique</td><td>Réalisation d’un dossier 1 comprenant une activité numérique en lien avec une thématique éducative et le métier de CPE (si possible liée au stage) (5 à 8 pages avec les tableaux)</td><td>Réalisation d’un dossier 2 comprenant une activité numérique en lien avec une thématique éducative et le métier de CPE (avec mise en œuvre même partielle dans le stage) (5 à 8 pages avec les tableaux)</td></tr>
<tr><td colspan="2">2nde CHANCE: le dossier 2 amélioré</td></tr>
</table>

BCC-1 Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentis-sages	
N° UE1-1	Encadrer, organiser et animer l'équipe vie scolaire

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

-Connaître les textes qui régissent les missions du CPE et des AED

-Connaître la vie scolaire, son organisation, ses principaux acteurs

-Approfondir sa connaissance du système éducatif

-Approfondir la connaissance du positionnement du CPE dans l'EPLE

-Saisir l'importance des conditions de vie des élèves dans les EPLE

Semestre 2 :

-Connaître les composantes du climat scolaire, sa dimension systémique et les liens avec la notion de bien-être

-Connaître et s'approprier les règles de vie et de droit dans les EPLE (le RI, sanctions, punitions, etc.)

-Connaître et s'approprier les conditions de vie de qualité pour les élèves dans les établissements scolaires

2- Contenus détaillés

Semestre 1 : (21h)

- Posture & positionnement du CPE au sein de la communauté éducative et dans les instances
- Cadre légal de la vie scolaire : organisation et principaux acteurs, missions du CPE/ missions des AED/ textes de référence, projet vie scolaire (= volet éducatif du projet d'établissement) & projet de service
- Optimisation des conditions de vie des élèves dans l'EPLE : notions de bien-être, conditions de vie & climat scolaire et impacts sur la réussite des élèves ; la sécurité (au sens large) ; conflits et conduites à risques – impacts sur la qualité de vie & repérage
- Le CPE & ses collaborations : qui fait quoi dans l'EPLE ? Complémentarités en faveur des élèves

Semestre 2 : (24 h)

- Inscrire sa pratique en cohérence avec les textes : circulaire de rentrée, lois d'orientation, circulaire de missions, référentiel de compétences, Le RI (contenu & fonctions), CPE et RI (élaboration et respect), RI/ projet d'établissement/projet académique
- Les leviers d'action de l'équipe vie scolaire en faveur de l'amélioration du climat scolaire, notamment prévention violence/harcèlement scolaires, PPV et CESCE + cadrage de l'évaluation
- CPE, procédures disciplinaires et justice scolaire - place, rôle & cas pratiques
- Coéduquer : enjeux, freins et leviers
- Optimisation des conditions de vie des élèves dans l'EPLE: l'organisation du temps scolaire & la mobilisation sur ce sujet des élèves/ familles/personnels ; l'organisation des espaces scolaires & la mobilisation sur ce sujet des élèves/ familles/personnels

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

-Bien connaître les missions du CPE, les responsabilités du CPE dans l'établissement ; connaître les missions de AED

-Comprendre le positionnement du CPE auprès de l'équipe de direction, au sein de l'équipe de vie scolaire, et les responsabilités associées.

-Connaître les liens entre bien-être des élèves et réussite scolaire ; l'importance de l'organisation du temps et des espaces scolaires dans la qualité de vie des élèves ; le principe d'accessibilité des élèves appliquée aux locaux, aux situations d'enseignement et d'éducation

Semestre 2 :

-Situer les leviers mobilisables par l'équipe de vie scolaire en faveur de la qualité des conditions de vie des élèves et proposer les aménagements possibles.

-Contribuer à une organisation du temps de l'élève au sein de l'établissement, favorable à ses temps de travail en classe et hors classe.

-Contribuer à une organisation des espaces scolaires, favorable à la sécurité des élèves et au développement d'un climat apaisé ; se représenter les différentes modalités possibles de mobilisation des élèves autour des enjeux de leur qualité de vie et de travail dans le cadre de leurs apprentissages ;

-Se représenter les différentes modalités possibles de mobilisation des parents autour des enjeux de co-éducation

-Connaître les principaux enjeux relatifs au contenu et aux fonctions d'un règlement intérieur, à la justice en milieu scolaire, notamment dans les domaines des sanctions et des punitions ;

aux conflits et aux conduites à risque à l'Ecole : capacité à identifier une typologie de ceux-ci.
-Se représenter la complémentarité des missions du service de vie scolaire et de l'ensemble des personnels de l'établissement en faveur des élèves

4- Bibliographie indicative

- BARBIER Christophe, *Les assistants d'éducation, acteurs essentiels de l'EPLE*, seconde édition, Berger Levrault, 2026.
- CHAUVIGNE Céline, *La vie scolaire : une histoire singulière au service du système éducatif*, Presses universitaires de Rouen et du Havre, 2025.
- CONDETTE Sylvie, « Développement de la vie scolaire dans les établissements publics secondaires français et partage du travail éducatif », dans Christophe Niewiadomski; Patricia Champy-Remoussenard (dir.). *Comprendre le travail éducatif dans sa diversité*. Presses universitaires du Septentrion, 2018, pp. 53-77
- -DELAHAYE Jean-Paul (coordonné par), *Le Conseiller principal d'éducation ; de la vie scolaire à la politique éducative*, Les Indispensables, Berger-Levrault, 2016, réédition 2026.
- Revue *Carrefours de l'éducation*. Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles professionnalités. N° 49. Juin 2020
- MARSOLLIER Christophe (dir.), *L'éthique à l'école. Quels enjeux ? Quels défis* ? Berger-Levraut. 2019.

BCC-1	Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages
N° UE1-2	Accompagner les élèves dans leurs apprentissages, participer à la construction de leurs parcours et accompagner les élèves dans leur formation à une citoyenneté participative

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1

-Identifier les conditions relatives aux apprentissages : -Motivation, métier d'enseignant, grands courants pédagogiques, piliers de l'apprentissage

-Être en capacité d'interroger les conditions d'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leurs choix de formation

-Connaître les principes de la démocratie scolaire

Semestre 2 :

-Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent, les mobiliser dans sa pratique professionnelle et connaître les rythmes d'apprentissage des élèves

-Connaître les causes, les signes et les effets de l'échec et du décrochage scolaire

-Connaître la notion d'autorité et les principes de la gestion de classe

2- Contenus détaillés

Semestre 1 : (21 h)

- Les principes de la démocratie scolaire
- Les métiers d'éducateur (CPE & enseignant)
- Rôle éducatif et pédagogique du CPE + lien avec le socle commun de connaissances, de compétences et de culture
- Caractéristiques de l'adolescence, métier d'élève & CPE
- Les grands enjeux de l'orientation + rôle et place du CPE en matière d'orientation
- Le CPE & la motivation des élèves à apprendre + impact des émotions sur l'apprentissage + impact de l'évaluation & du stress sur l'apprentissage

Semestre 2 : (22 h)

- L'adolescence et le numérique : problématiques, charte du numérique, cadre juridique, règles RGPD, l'IA en éducation
- Autorité et gestion de classes ou groupes d'élèves + situations de vie scolaire

- Les dispositifs d'accompagnement, d'aide et de soutien aux élèves & aux familles (pédagogiques, éducatifs, financiers)
- Projets enseignants/ vie scolaire – Complémentarité des équipes en faveur de l'apprentissage – CPE & travail en équipe pluriprofessionnelle : place & rôle
- Piliers de l'apprentissage, mémoires et courants pédagogiques
- Absentéisme/décrochage & échec scolaire : liens, facteurs, signaux, effets - Traiter & prévenir

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

-Connaitre les caractéristiques du développement de l'adolescent sur les plans social, psychologique et affectif.

-Connaître les freins aux apprentissages.

-Être en capacité d'interroger les conditions d'accompagnement des élèves dans l'élaboration de leurs choix de formation en identifiant : Le rôle éducatif et pédagogique du CPE ; les grands enjeux de l'orientation ; Les facteurs de décrochage scolaire.

-Connaître les grands courants pédagogiques

Semestre 2 :

-Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans l'action éducative

-Connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (les différents types de mémoire, l'attention, la charge cognitive, les fonctions exécutives).

-Comprendre l'impact des émotions dans les processus d'apprentissage.

-Identifier des stratégies éducatives qui permettent de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage.

- Repérer les signes de décrochage scolaire afin de prévenir les situations qui font obstacle aux apprentissages.

-Appréhender les difficultés de gestion d'une classe.

4- Bibliographie indicative

- DEHAENE Stanislas, *Apprendre ! Les talents du cerveau, le défi des machines*, Odile Jacob, 2018
- DELAHAYE Jean-Paul, WEIXLER Frédérique, *Décrochage scolaire. Entre parcours singuliers et mobilisation collective, un défi pour l'Ecole*, Berger-Levrault, 2017

- MARSOLLIER Christophe, *L'attention aux vulnérabilités des élèves*, Collection Au Fil Du Débat – Essais, Editions Berger-Levraut, 2023
- MIKAILOFF Nathalie, *L'accompagnement individuel des élèves par le Conseiller Principal d'Education entre éthique et responsabilité*, sciences humaines et sociales, 2017
- PETIOT Oriane & VISIOLI Jérôme, *Les émotions en milieu scolaire,* De Boeck, 2022
- PRAIRAT, *Eduquer avec tact*, ESF, 2017.
- TADDEI François, *Apprendre au XXIe siècle*. Calmann-Lévy, 2018
- WEIXLER Frédérique, *L'orientation scolaire. Paradoxes, mythes et défis*, Éditions Berger-Levrault, collection Au fil du débat-Essais, 2020

BCC-1	Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages
N° UE1-3	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire
N° EC 1-3-1	Dimensions historiques

1- Objectifs poursuivis

-connaître et comprendre les facteurs d'inégalités socio-scolaires et leur dimension historique
-Connaître et comprendre les valeurs de la République et les principes de la démocratie scolaire ; savoir les replacer dans la longue durée de notre histoire républicaine
-connaître et comprendre l'évolution socio-historique des représentations de l'enfance et de l'adolescence depuis le XIX^{e} siècle
-Connaître et comprendre les règles de vie et de droit dans les EPLE (le RI, sanctions, punitions, etc.) et leur histoire
-Connaître et comprendre les enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle, les composantes des parcours scolaires des élèves
-Connaître et comprendre les enjeux et les dispositifs de l'inclusion scolaire en les replaçant dans leur histoire
- Connaître et comprendre la grande diversité des élèves au sein des structures scolaires
-connaître et comprendre le « parcours citoyen » et le « parcours éducatif de santé » en les recontextualisant par l'histoire de l'éducation

2- Contenus détaillés

Semestre 1 : (18 h)

SYSTEME EDUCATIF et ACTEURS professionnels de l'Ecole.

Le semestre 1 a pour but de revenir de manière problématisée sur les grands débats qui ont animé et animent encore le système scolaire depuis le XIX^{e} siècle en se plaçant au niveau des structures éducatives et des professionnels de la gestion de « la vie scolaire ». Il s'agit de connaître et comprendre la construction du système éducatif français, son fonctionnement, les combats menés contre les inégalités socio -scolaires au regard de l'histoire. Il s'agit aussi de connaître et de comprendre le droit de punir, de sanctionner les élèves au regard de l'histoire de l'éducation, d'étudier la lente affirmation de la sanction éducative, tout en insistant sur les valeurs qui animent notre système éducatif français. Deux grands axes structurent les interventions du semestre 1:

-Structures scolaires (12 h) : l'enseignement secondaire « général » pour toutes et tous : enjeux, étapes et difficultés (6h) ; L'affirmation de l'enseignement technique et professionnel, ses étapes, ses enjeux, ses débats (6h)

- **Normes disciplinaires, vie scolaire et personnels de surveillance/d'éducation (6h) :** étude de l'évolution de la conception de l'élève et de son encadrement, de sa surveillance (dont internat); étude des personnels de surveillance et d'éducation et de l'évolution de leurs missions et statuts (dont le CPE).

Semestre 2 : (18h)

Les ELEVES, ACTEURS majeurs de l'Ecole

Le semestre 2, une fois le cadre institutionnel revu et les professionnels de la vie scolaire connus, centre ses analyses sur les élèves dans leurs conditions de vie, leurs droits et devoirs. Il fait également une place importante à l'étude des élèves dans toute leur diversité (filières, orientation, inclusion) et à l'examen des composantes du climat scolaire en replaçant l'ensemble de ces thématiques dans le temps long de l'histoire de l'éducation depuis le XIX^{e} siècle. Deux grands axes structurent les interventions du semestre 2 :

-**La diversité des élèves (9 h)** : regard historique sur l'exclusion, l'intégration, l'inclusion des élèves « différents » (3h) ; les élèves de l'enseignement technique et professionnel (6h)

-Citoyenneté, santé et engagement des élèves (9h) : Ecole, laïcité et citoyenneté : une approche historique (3h) « Les élèves ont la parole : histoire d'une lente conquête » (3h) ; l'éducation à la santé : une approche historique (XIX^{e} -XXI^{e} siècles) (3h)

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

-Connaître les grandes évolutions du système scolaire français dans son histoire, ses valeurs, le principe de laïcité

-Connaître et comprendre l'autorité éducative, les sanctions, punitions, la réparation, la justice en milieu scolaire

-Connaître et comprendre les inégalités socio-scolaires et leurs mécanismes : inégalités genrées, inégalités territoriales, d'orientation, etc.

-connaître et comprendre le fonctionnement de la vie scolaire et le rôle de ses personnels en les replaçant dans leur évolution historique

-être capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; confronter les lectures scientifiques sur une thématique

du « climat scolaire »

- pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

Semestre 2 :

-Connaître les grandes évolutions du système scolaire français dans son histoire, ses valeurs

-Connaître les liens entre bien-être des élèves et réussite scolaire ; l'importance de l'organisation du temps et des espaces scolaires dans la qualité de vie des élèves ; comprendre les enjeux et dispositifs de l'éducation à la santé.

-Connaître et comprendre le « parcours citoyen » et le « parcours éducatif de santé » en les recontextualisant par l'histoire de l'éducation

-Connaître les enjeux et les dispositifs de l'inclusion scolaire, l'importance de tenir compte de la diversité des élèves.

-être capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; pouvoir rendre compte de lectures scientifiques, confronter les lectures scientifiques sur une thématique de la « vie scolaire »

- pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

4- Bibliographie indicative

-BARBIER Christophe, *Les assistants d'éducation, acteurs essentiels de l'EPLE,* Paris, Berger-Levrault, 2025.

-CONDETTE Jean-François et CASTAGNET-LARS Véronique (dir.), *Histoire des élèves, tome 1, Parcours scolaires, genre et inégalités (XVIIe-XXe siècles),* PU du Septentrion, 2020.

-CONDETTE Sylvie, « Etat de la recherche sur le métier de conseiller principal d'éducation », *Carrefours de l'Education*, 2013-1, n° 35, p.105-131.

-DELAHAYE Jean-Paul (coordonné par), *Le Conseiller principal d'éducation ; de la vie scolaire à la politique éducative*, Les Indispensables, Berger-Levrault, 2016.

-FOCQUENOY-SIMONNET Christine, *Les surveillants généraux (1847-1970). Entre figures littéraires et profils historiques*. Presses universitaires du Septentrion, 2021.

--FOCQUENOY-SIMONNET Christine (dir), Le conseiller principal d'éducation entre héritage et nouvelles Professionnalités, *Carrefours de l'éducation*. n° 49, juin 2020.

-GUTIERREZ Laurent et LEGRIS Patricia, *Le collège Unique. Eclairages socio-historiques sur la loi du 11 juillet 1975*, Rennes, PUR, 2016.

-JELLAB Aziz, *Sociologie du lycée professionnel. L'expérience des élèves et des enseignants dans une institution en mutation,* Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2008.
-KROP Jérôme et LEMBRE Stéphane (dir.), *Histoire des élèves, tome 2 : Ordres, désordres et engagements (XVIIe-XXe siècles)*, Villeneuve d'Ascq, PU du Septentrion, 2020.
-Le BARS Loïc, *Les professeurs de silence. Maîtres d'études, maîtres répétiteurs et répétiteurs au XIX^{e} siècle*, Paris, L'Harmattan, 2014.
-LEMBRE Stéphane, *Histoire de l'enseignement technique*, Paris, La Découverte, 2016.
-LUC Jean-Noël, CONDETTE Jean-François et VERNEUIL Yves, *Histoire de l'enseignement en France (XIXe-XXIe siècle)*, Paris, Armand Colin, seconde édition, 2026.
-PRAIRAT, Eirik, *La Sanction en éducation*, PUF, Que sais-je ? 2021.
-PROST Antoine et HEURDIER Lydie, *Les politiques de l'éducation en France*, Paris, La Documentation française, 2021.
-ROCA Jacqueline, De la *ségrégation à l'intégration. L'éducation des enfants inadaptés de 1909 à 1975*, Paris, Publications CTNERHI, diffusion PUF, 1992.
-ROGERS Rebecca et THEBAUD Françoise, *La fabrique des filles. L'éducation des filles de Jules Ferry à la pilule*, Paris, Éditions Textuel, 2010.
-VERNEUIL Yves, *Une question « chaude ». Histoire de l'éducation sexuelle à l'Ecole (France, XXe, XXIe siècles),* Lausanne, Peter Lang, 2023.
-VIAL Monique, *Les enfants anormaux à l'école. Aux origines de l'éducation spécialisée (1882-1909),* Paris, Armand Colin, 1990.

BCC-1	Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages
N° UE1-3	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire
N° EC 1-3-2	Dimensions philosophiques

1. Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

- Connaître et comprendre les valeurs de la République structurées par le principe de laïcité
- Connaître les règles de vie et le droit en vigueur dans les EPLE
- Construire une déontologie professionnelle exerçant une mission de service public d'éducation

Semestre 2 :

- Articuler la construction de la responsabilité et de l'autonomie chez l'élève
- Connaître et comprendre les fondements de la démocratie scolaire
- Interroger la notion de citoyenneté scolaire

2. Contenus détaillés

Semestre 1 : (18h)

- La laïcité : Protection assurée et liberté à construire

-Situer avec précision le principe de laïcité pour le relier avec rigueur aux valeurs de liberté, d'égalité et de fraternité

- La place de la règle dans l'EPLE.
- Retour sur les notions d'égalité, d'équité, de légalité et de légitimité.
- Vers une éthique professionnelle.

-Construire une posture professionnelle par l'éclairage de notions philosophiques maîtrisées.

-Circonscrire la déontologie de l'agent du service public d'éducation

Semestre 2 : (18h)

- Responsabilité et autonomie, complémentarité et limites pour sortir de la confusion
- Connaître les enjeux philosophiques soutenant la responsabilisation et l'autonomie progressivement construite de l'élève.
- La notion de démocratie scolaire.
- Comment se situer et situer les élèves dans un EPLE, lieu d'apprentissage à l'exercice d'une citoyenneté qui reste à établir.
- Pour une citoyenneté éclairée par l'éducateur et assumée par l'élève.

- Les enjeux et les exigences d'un véritable parcours de l'élève vers une citoyenneté à venir

3.1 Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

- Connaître les valeurs de la République et comprendre leur place dans l'institution scolaire
- Connaître et comprendre le principe de laïcité
- Connaître et comprendre l'autorité éducative
- Connaître et comprendre la justice en milieu scolaire et l'articulation de sa mise en œuvre via les sanctions, punitions, la réparation, la restauration du lien

-Etre capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; confronter les lectures scientifiques sur une thématique du « climat scolaire »

-Pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

Les trois semestres en UE1-3 sont progressifs ; le semestre 1 insiste sur le système ; le semestre 2 sur les acteurs et le semestre 3 sur les dispositifs et actions

Semestre 2 :

-Connaître et comprendre ce qui fonde la place de l'élève dans l'EPLE en tant que futur citoyen

-Connaître et comprendre que l'application des droits et devoirs dans l'EPLE permet un éveil à la citoyenneté

-Connaître et différencier autonomie et responsabilité pour les reconnaître respectivement comme constitutives d'une citoyenneté éclairée et assumée

-Etre capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; pouvoir rendre compte de lectures scientifiques, confronter les lectures scientifiques sur une thématique de la « vie scolaire »

-Pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

4. Bibliographie indicative

- BIDAR Abdennour, *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école*, MEN, Haut conseil à l'intégration, La Documentation française, 2013
- CANIVEZ Patrice, *Éduquer le citoyen ?* Paris, Hatier, 1995

- COUTOULY Rodrigue, BECHTOLD Évelyne, *Vivre Libres. Enseigner par le respect et la liberté d'expression*, Hors-Pistes, 2021
- DROIT Roger-Pol, *Généalogie des barbares*, Odile Jacob, 2007
- JELLAB Aziz, *Une fraternité à construire,* Au fil du débat-essais, Berger Levraut, 2019
- JELLAB Aziz, *L'école à l'épreuve des incertitudes : Plaidoyer pour une institution émancipatrice*, Au fil du débat-essais, Berger Levraut, 2021
- KANT Emmanuel, *Vers la paix perpétuelle Que signifie s'orienter dans la pensée ? Qu'est-ce que les Lumières ? Et autres textes*, Flammarion, GF, 2006
- KINTZLER Catherine, *Qu'est-ce que la laïcité ?* Vrin, 2014
- MARSOLLIER Christophe (dir.), *L'éthique à l'école. Quels enjeux ? Quels défis ?* Au fil du débat-études, Berger-Levraut, 2020
- MORIN Edgar, *Enseigner à vivre*, Actes Sud, 2014
- MORIN Edgar, *Les sept savoirs nécessaires à l'éducation du futur*, Seuil, 1999
- PENA-RUIZ Henri, *Qu'est-ce que l'école ?* Folio actuel, septembre 2005
- PRAIRAT Eirik, *La Sanction en éducation*, PUF, Que sais-je ? 2011
- PRAIRAT Eirik, *Éduquer avec tact*, ESF, 2017
- REBOUL Olivier, *La philosophie de l'éducation*, PUF, Que sais-je ? Juin 2001
- ROBBES Bruno, *Les trois conceptions actuelles de l'autorité*, 2006 (en ligne)
- SCHNAPPER Dominique, *Qu'est-ce que la citoyenneté ?* Gallimard, Folio, Février 2000

BCC-1	Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages
N° UE1-3	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire
N° EC 1-3-3	Dimensions sociologiques

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

-connaître et comprendre les facteurs d'inégalités socio-scolaires.

-Connaître et comprendre les valeurs de la République et les principes de la démocratie scolaire

-Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent et connaître les rythmes d'apprentissage des élèves

-Connaître les règles de vie et de droit dans les EPLE (le RI, sanctions, punitions, etc.)

Semestre 2 :

-connaître et comprendre les facteurs d'inégalités socio-scolaires.

-Connaître et comprendre les grands enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle

-Connaître et comprendre les valeurs de la République et les principes de la démocratie scolaire

-Connaître et comprendre les enjeux et les dispositifs de l'inclusion scolaire

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (18h) :

- Connaître et comprendre les inégalités qui traversent le système scolaire français à l'époque contemporaine, liées aux origines sociales, au genre, au territoire, au parcours migratoire, à la santé
- Connaître et comprendre les différents types d'établissements scolaires et les inégalités qui les caractérisent
- Connaître et comprendre les mécanismes sociaux et les inégalités qui sous-tendent les sanctions et punitions
- Connaître et comprendre l'éducation à la citoyenneté et le rôle de l'Ecole dans la transmission des valeurs du point de vue de la sociologie

Semestre 2 (18h) :

- Connaître et comprendre les trajectoires des professionnels de l'éducation, leur pluralité, les logiques de leurs collaborations et la division du travail dans les établissements scolaires

-Connaître et comprendre les déterminants sociaux et les acteurs de l'orientation scolaire et professionnel au regard de la sociologie de l'éducation

-Connaître et comprendre les enjeux, difficultés et acteurs de l'inclusion scolaire au regard de la sociologie de l'éducation

-Connaître et comprendre les mécanismes et les acteurs du décrochage scolaire au regard de la sociologie de l'éducation

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

-Connaître les grandes évolutions du système scolaire français dans son histoire, ses valeurs

-Connaître et comprendre la laïcité

-Connaître et comprendre l'autorité éducative, les sanctions, punitions, la réparation, la justice en milieu scolaire

-Connaître et comprendre les inégalités socio-scolaires et leurs mécanismes : inégalités genrées, inégalités territoriales, d'orientation, etc.

-Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans l'action éducative ; connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (les différents types de mémoire, l'attention, la charge cognitive, les fonctions exécutives) ; comprendre l'impact des émotions dans les processus d'apprentissage.

- Être capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; confronter les lectures scientifiques sur une thématique du « climat scolaire »

- Pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

Les trois semestres en UE1-3 sont progressifs ; le semestre 1 insiste sur le système ; le semestre 2 sur les acteurs et le semestre 3 sur les dispositifs et actions

Semestre 2 :

-Connaître les grandes évolutions du système scolaire français dans son histoire, ses valeurs

-Connaître les inégalités socio-scolaires et leurs mécanismes, inégalités genrées, territoriales,

d'orientation, etc.

-Connaître les liens entre bien-être des élèves et réussite scolaire ; l'importance de l'organisation du temps et des espaces scolaires dans la qualité de vie des élèves ; le principe d'accessibilité des élèves appliquée aux locaux, aux situations d'enseignement et d'éducation

-Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans l'action éducative

-Connaître et comprendre les grands enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle

-Connaître les enjeux et les dispositifs de l'inclusion scolaire

-Être capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; pouvoir rendre compte de lectures scientifiques, confronter les lectures scientifiques sur une thématique de la « vie scolaire »

- Pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

4- Bibliographie indicative

-ALLOUCH Annabelle, *Mérite,* Paris, Anamosa, 2021.

-ANKA-IDRISSI Naïma, Gallo Fanny et Pasquier Gaël, *J'enseigne l'égalité filles-garçons* (2ème édition), Paris, Dunod, 2023

-ANDRE Géraldine, *L'orientation scolaire,* Paris, Presses universitaires de France, 2015

BERNARD Pierre-Yves, *Le décrochage scolaire,* Paris, Presses universitaires de France, 2024

BLANCHARD Marianne et CAYOUETTE – REMBLIERE Joanie, *Sociologie de l'école,* Paris, La Découverte, 2016

-DURU-BELLAT Marie, FARGES Géraldine, VAN ZANTEN Agnès, *Sociologie de l'école* (6ème édition), Paris, Armand Colin, 2022 .

-EBERSOLD Serge et ARMAGNAGUE Maïtena (dir.), *La fabrique du besoin éducatif particulier, Agora Débats / Jeunesses* vol. 1 n°87, 2021

-FEYFANT Annie, « Coéducation : quelle place pour les parents ? », *Dossier de veille de l'IFE,* 2015.

-GRIMAULT-LEPRINCE Agnès et MERLE Pierre, « La sanction au collège. Les déterminants sociaux de la sanction et leur interprétation », *Revue française de sociologie,* vol. 49 n°2, 2008.

-ICHOU Mathieu, *Les enfants d'immigrés à l'école,* Paris, Presses universitaires de France, 2018.

-JELLAB Aziz, *L'éducation prioritaire en France. Bilan et devenir d'une politique emblématique,*

Paris, L'Harmattan, 2020
-LAHIRE Bernard, « La sociologie au service de la citoyenneté des élèves », *Diversité* n°191, 2018
-LAURICELLA Marie, « Jeunesses rurales : des trajectoires scolaires sous influences territoriales », *Dossier de l'IFE* n°157, 2026
-LEMÊTRE Claire et ORANGE Sophie, « Les ambitions scolaires et sociales des lycéens ruraux », *Savoir/agir* vol. 3 n°37, 2016
-MERLE Pierre, *La ségrégation scolaire,* Paris, La Découverte, 2012
-PALETHA Ugo, *La domination scolaire. Sociologie de l'enseignement professionnel et de son public,* Paris, PUF, 2012
-REVERDY Catherine, « L'accompagnement à l'école : dispositifs et réussite des élèves », *Dossier de l'IFE,* 2017
-TENRET Elise, *L'école et la méritocratie,* Paris, Presses universitaires de France, 2011

BCC-1	Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages
N° UE1-3	S'approprier toutes les dimensions du climat scolaire
N° EC 1-3-4	Dimensions psychologiques

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

- Connaître et comprendre les facteurs d'inégalités socio-scolaires.

-Connaître et comprendre les valeurs de la République et les principes de la démocratie scolaire

-Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent et connaître les rythmes d'apprentissage des élèves

-Connaître les règles de vie et de droit dans les EPLE (le RI, sanctions, punitions, etc.)

Semestre 2 :

- Connaître et comprendre les facteurs d'inégalités socio-scolaires.

-Connaître et comprendre les grands enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle

-Connaître et comprendre les valeurs de la République et les principes de la démocratie scolaire

-Connaître et comprendre les enjeux et les dispositifs de l'inclusion scolaire

2- Contenus détaillés

Semestre 1 : (18h)

-Psychologie de l'adolescent : le développement social, cognitif et affectif ; les conduites à risques ;

-Déterminants affectifs et cognitifs des apprentissages : le sentiment d'efficacité personnelle, la motivation scolaire

-Ecole pour tous : de l'exclusion à l'accessibilité universelle ; enjeux éducatifs, éthiques et sociétaux de l'école pour tous

Semestre 2 : (18h)

-Déterminants affectifs et cognitifs des apprentissages : l'attention, la mémoire, l'autorégulation

-Les effets de la stigmatisation et des stéréotypes ;

-Psychologie de l'orientation : processus impliqués dans l'élaboration des choix d'orientation et facteurs influençant les parcours des élèves

-Ecole pour tous : accessibilité

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

-Connaître les grandes évolutions du système scolaire français dans son histoire, ses valeurs

-Connaître et comprendre la laïcité

-Connaître et comprendre l'autorité éducative, les sanctions, punitions, la réparation, la justice en milieu scolaire

-Connaître et comprendre les inégalités socio-scolaires et leurs mécanismes : inégalités genrées, inégalités territoriales, d'orientation, etc.

-Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans l'action éducative ; connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (les différents types de mémoire, l'attention, la charge cognitive, les fonctions exécutives) ; comprendre l'impact des émotions dans les processus d'apprentissage.

-Être capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; confronter les lectures scientifiques sur une thématique du « climat scolaire »

- Pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

Les trois semestres en UE1-3 sont progressifs ; le semestre 1 insiste sur le système ; le semestre 2 sur les acteurs et le semestre 3 sur les dispositifs et actions.

Semestre 2

-Connaître les grandes évolutions du système scolaire français dans son histoire, ses valeurs

-Connaître les inégalités socio-scolaires et leurs mécanismes, inégalités genrées, territoriales, d'orientation, etc.

-Connaître les liens entre bien-être des élèves et réussite scolaire ; l'importance de l'organisation du temps et des espaces scolaires dans la qualité de vie des élèves ; le principe d'accessibilité des élèves appliquée aux locaux, aux situations d'enseignement et d'éducation

-Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans l'action éducative

-Connaître et comprendre les grands enjeux de l'orientation scolaire et professionnelle

-Connaître les enjeux et les dispositifs de l'inclusion scolaire

-Être capable de mobiliser de la littérature scientifique pour connaître, comprendre et expliquer des enjeux éducatifs majeurs ; pouvoir rendre compte de lectures scientifiques, confronter les lectures scientifiques sur une thématique de la « vie scolaire »

- Pouvoir rédiger une synthèse argumentée traitant d'une question de vie scolaire en mobilisant réalités de terrain et écrits scientifiques ; être à même de répondre à des questions de manière argumentée sur la thématique

4- Bibliographie indicative

-COSLIN, G., *Psychologie de l'adolescent*, Paris, A.Colin, 2017.

-COSLIN, G., Les conduites à risques à l'adolescence, Paris, A.Colin, 2003.

-CRAHAY, M., & DUTREVIS, M., *Psychologie des apprentissages scolaires*. De Boeck Supérieur, 2015.

-GUICHARD, J., & HUTEAU, M. , *Psychologie de l'orientation*. Dunod, 2007.

-HABIB, M., *Processus émotionnels en situation d'apprentissage*. ISTE Group, 2022.

-LEYENS, J. P., YZERBYT, V., & SCHADRON, G., *Stéréotypes et cognition sociale* (Vol. 214), Paris : Editions Mardaga, 1996.

-MILJKOVITCH, R., MORANGE-MAJOUX, F., & SANDER, E., *Psychologie du Développement*. Elsevier Masson, 2017.

-PRUD'HOMME, L., DUCHESNE, H., BONVIN, P., & VIENNEAU, R., *L'inclusion scolaire : ses fondements, ses acteurs et ses pratiques*. Ottignies-Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur, 2016.

BCC-1	Organiser la vie scolaire de l'établissement pour accompagner le parcours des élèves et contribuer au bien-être, à la sécurité et à la qualité des apprentissages
N° UE1-4	Travailler, communiquer, évaluer collectivement au sein de la communauté éducative (pédagogie de projet)

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

-Contribuer à la mise en œuvre d'une communication répondant aux besoins de la communauté éducative

Semestre 2 :

-Contribuer à la mise en œuvre d'une communication répondant aux besoins de la communauté éducative

-Appuyer son action sur une culture de l'évaluation

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (18h) :

- La démarche de projet : Les étapes (la théorie) - Mise en place d'actions & travail d'équipe - Mise en pratique

- Sociologie des organisations – Théorie & cas pratiques

Semestre 2 (18h) :

- La démarche de projet - Mise en pratique

- Sociologie des organisations – Théorie & cas pratiques

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1

-Maîtriser l'usage de la langue française, la capacité à produire un propos écrit ou oral respectueux des règles grammaticales et syntaxiques, la capacité à construire une argumentation structurée

-Maîtriser **l'**usage d'outils numériques permettant de communiquer et d'opérer un traitement de l'information, les principes du règlement général sur la protection des données (RGPD).

-Maîtriser les règles de communication et leurs usages variés : écrit et oral, verbal et non verbal.

-Adapter sa communication à son correspondant ou son interlocuteur.

-Appréhender le fonctionnement d'un établissement scolaire en connaissant **l**es missions et responsabilités des acteurs de la communauté éducative au sein d'un établissement, les compétences psycho-sociales (CPS) dans le cadre de l'exercice professionnel le rôle des associations éducatives complémentaires de l'enseignement.

-semestre 2 :

-Maîtriser les règles de communication et leurs usages variés : écrit et oral, verbal et non verbal.

-Adapter sa communication à son correspondant ou son interlocuteur.

-Conduire des entretiens collectifs et individuels dans le respect des règles déontologiques et éthiques.

-Identifier les modalités d'évaluation du système éducatif et leurs enjeux pour les acquis des élèves, pour les écoles et les établissements.

-Connaître et comprendre les différentes formes d'évaluations : évaluations internationales, évaluations nationales, contrôle continu, évaluations certificatives.

-Mesurer les effets des évaluations sur le projet scolaire.

-Réfléchir aux impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement et la confiance en soi des élèves.

-Prendre en compte l'impact potentiel des stéréotypes, notamment de genre, dans les pratiques d'évaluation.

4- Bibliographie indicative

- BALLE Catherine*, Sociologie des organisations*, PUF, Que-sais-je, 2025.

-BARBIER Christophe, *Les assistants d'éducation, acteurs essentiels de l'EPLE*, seconde édition, Berger Levrault, 2026.

-BERNOUX Philippe, *La sociologie des organisations. Initiation théorique suivie de douze cas pratiques*, Seuil, 2014.

-CONDETTE Sylvie, « Conceptions et perceptions de la citoyenneté à l'école. Une approche comparée franco-anglaise », dans Régis Malet et Bruno Garnier (dir.). *Éducation, Mondialisation et Citoyenneté.* Peter Lang,2020, pp.133-157.

-CONDETTE Sylvie, « Les lycéens et leur participation à la vie de l'établissement en France (1968-2018) », dans Jérôme Krop et Stéphane Lembré (dir.). *Histoire des élèves en France. Volume 2: Ordres, désordres et engagements (XVIe-XXe siècles)*. Presses universitaires du Septentrion, 2020, pp.99-127.

-FOUDRIAT Michel, *Sociologie des organisations*, 3ème édition, Pearson, 2011.

-HAEBERLI Philippe, PAGONI Maria, MAULINI Olivier (dir.), *La participation des élèves : effet de mode ou nécessité ?* L'Harmattan, 2017

-Cour des Comptes, *Mobiliser la communauté éducative autour du projet d'établissement,* rapport de janvier 2023.

BCC-2 Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves

N° UE2-1	Connaître et prendre en compte la diversité des élèves

Cette UE est directement en lien avec le stage à tiers-temps de l'élève fonctionnaire, stage qui est une composante de ce BCC

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

- Connaître les principaux facteurs à la source des inégalités scolaires

Semestre 2 :

- Prendre en compte les facteurs familiaux, sociaux, environnementaux, culturels, linguistiques.
- Comprendre les principes et les ressources de l'école inclusive.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (18h) :

- La place de l'élève dans la classe et dans l'établissement pour l'inclusion de chacun
- La diversité des élèves à travers les différents facteurs familiaux, sociaux, territoriaux, culturels et linguistiques
- Les grands principes de l'inclusion scolaire
- Qui sont les élèves à BEP ? Déclinaison du panel de situations
- Les acteurs de l'inclusion scolaire : rôle de chacun et articulations
- Les inégalités socio-scolaires vues au travers de la vie scolaire & de ses acteurs - Les leviers à disposition du CPE

Semestre 2 (24 h) :

- Elèves à BEP & inégalités d'apprentissage
- Droit de la vie scolaire et de la responsabilité du CPE dans le suivi de tous les élèves
- Vulnérabilités, bien-être et épanouissement de l'élève
- Rôle & place du CPE dans la mise en œuvre de l'inclusion : personnels ressources et attributions respectives
- Les outils du CPE en faveur de l'inclusion scolaire (et les autres outils)
- Inclusion - Situations de vie scolaire : partages d'expériences et cas pratiques

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

- Connaitre et prendre conscience de la diversité des élèves à travers différents facteurs familiaux, sociaux, territoriaux, culturels et linguistiques
- Connaitre et prendre conscience des inégalités socio-scolaires vues au travers de la vie

scolaire et de ses acteurs

- Connaître les grands principes de l'école pour tous déclinés dans l'EPLE

Semestre 2 :

-Prendre en compte les facteurs familiaux, sociaux, environnementaux, culturels, linguistiques.

-Mettre en œuvre une action éducative fondée sur le principe d'équité pour faire réussir tous les élèves dans leur diversité.

-Comprendre et mobiliser les principes et les ressources de l'école inclusive.

4- Bibliographie indicative

- BATAILLE Pascal, MIDENET Julia, *L'école inclusive : un défi pour l'école : Repères pratiques pour la scolarisation des élèves handicapés*, ESF, 2018
- BEN AYED Choukri (dir.). *Grande pauvreté, inégalités sociales et école,* Berger-Levrault, 2021
- DELAHAYE Jean-Paul, *Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous,* Rapport de l'IGEN, mai 2015.
- GARNIER Bruno, DEROUET Jean-Louis, MALET Régis (dir.) *Sociétés inclusives et reconnaissance des diversités. Le nouveau défi des politiques d'éducation*, Presses universitaires de Rennes, 2020.
- HAEBERLI Philippe, PAGONI Maria, MAULINI Olivier (dir.), *La participation des élèves : effet de mode ou nécessité ?* L'Harmattan, 2017
- HUE Corinne et CONDETTE Sylvie, *La médiation par les élèves, enjeux et perspectives pour la vie scolaire*, CANOPE, 2014
- ICHOU Mathieu. *Les enfants d'immigrés à l'école : inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*. PUF, 2018.
- ROUYER Véronique, BEAUMATIN Ania, FONDEVILLE Bruno, *Éducation et citoyenneté. Regards croisés entre chercheurs et praticiens*, De Boeck, 2020
- Rapport CNESCO « *Ecole et Citoyenneté* » Janvier 2020

BCC-2	Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves
N° UE2-2	Diversité des contextes d'exercice, diagnostic, évaluation

1- Objectifs poursuivis

Semestre1

-Situer les établissements dans leur écosystème-Comprendre et maitriser les principes du fonctionnement de l'établissement dans son écosystème territorial

Semestre 2

-Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (15h) :

- Caractéristiques et diversité des territoires : comprendre et prendre en compte les contextes socio-économiques des EPLE
- Les types d'EPLE & les collectivités territoriales de rattachement, relations fonctionnelles EPLE/collectivité, autonomie de l'EPLE, la question des financements
- Organisation territoriale Etat/collectivités, relations EPLE/ services centraux & déconcentrés de l'Etat, organigramme & hiérarchie de l'EN à échelle académique
- Intervention de l'EMS (Equipe Mobile de Sécurité)

Semestre 2 (22h) :

- Être CPE en LGT et en LP : spécificités de ces 2 types d'EPLE & points communs, différences par rapport au collège
- CPE en LGT & en LP : Impacts sur le métier/ les collaborations/ les partenariats
- Être CPE en collège
- CPE & orientation des élèves de collège
- Être CPE en Education prioritaire/ en milieu rural
- CPE & demi-pension ; CPE & internat, projet éducatif de l'internat
- Partages d'expériences – Cas pratiques

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

- Connaître l'organisation territoriale de l'État et des collectivités
- Connaître les types d'établissements scolaires et les collectivités territoriales de rattachement
- Connaître les caractéristiques et la diversité des territoires
- Connaître et comprendre les relations hiérarchiques avec les services centraux et déconcentrés de l'État, les relations fonctionnelles avec les services des collectivités locales et territoriales.

- Connaître et comprendre l'exercice de l'autonomie de l'établissement.
- Connaître et comprendre le contexte socio-économique du territoire de l'établissement.

Semestre 2 :

- Connaître le fonctionnement de l'établissement dans la diversité des spécificités et les points communs entre collège/lycée général-technologique- professionnel
- Connaître le fonctionnement des dispositifs de scolarisation intégrés à la structure d'un établissement (SEPGA, EREA, ULIS, UPE2A, classe prépa métier etc.)
- Connaître les enjeux et comprendre le fonctionnement d'un établissement en éducation prioritaire
- Connaître et analyser la prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville
- Connaître les enjeux et réalités de l'internat dans différents contextes

4- Bibliographie indicative

- BATAILLE Pascal, MIDENET Julia, *L'école inclusive : un défi pour l'école : Repères pratiques pour la scolarisation des élèves handicapés*, ESF, 2018
- BEN AYED Choukri (dir.). *Grande pauvreté, inégalités sociales et école,* Berger-Levrault, 2021
- DELAHAYE Jean-Paul, *Grande pauvreté et réussite scolaire : le choix de la solidarité pour la réussite de tous,* Rapport de l'IGEN, mai 2015.
- GARNIER Bruno, DEROUET Jean-Louis, MALET Régis (dir.) *Sociétés inclusives et reconnaissance des diversités. Le nouveau défi des politiques d'éducation*, Presses universitaires de Rennes, 2020
- ICHOU Mathieu. *Les enfants d'immigrés à l'école : inégalités scolaires, du primaire à l'enseignement supérieur*. PUF, 2018.
- RINGARD (et al.), *Le Système éducatif français et son administration ; Principes, défis, gouvernance – 16e édition*, Hors-série de la revue *Administration & Éducation*, AFAE, Paris, 2025, 528 p

BCC-2	Adapter sa pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves
N° UE2-3	Langues vivantes

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1 :

- Renforcer ses compétences dans la maîtrise écrite et orale d'une langue vivante
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves

Semestre 2 :

- Renforcer ses compétences dans la maîtrise écrite et orale d'une langue vivante
- Utiliser une langue vivante étrangère dans les situations exigées par son métier
- Maîtriser au moins une langue vivante étrangère au niveau B2 du cadre européen commun de référence pour les langues.
- Participer au développement d'une compétence interculturelle chez les élèves

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (10h) :

- Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite, médiation), en modes présentiel et/ou distanciel
- Travail en autonomie sur supports mis à disposition...

Semestre 2 (10h) :

- Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite, médiation), en modes présentiel et/ou distanciel
- Travail en autonomie sur supports mis à disposition...

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

- Se familiariser avec la lecture de textes simples en LV
- Être capable de s'exprimer à l'oral de manière simple en LV autour de thématiques éducatives
- A chaque semestre, les étudiants sont amenés à travailler sur un projet s'intégrant dans l'un des 4 parcours (PC/PA/PEAC/PES) ou dans une thématique éducative et des éducations à (EMC, EEDD, EMI).

- Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite), en modes présentiel et/ou distanciel, travail en autonomie sur supports mis à disposition.

Semestre 2

- Se familiariser avec la lecture de textes simples en LV
- Être capable de s'exprimer à l'oral de manière simple en LV autour de thématiques éducatives
- Être capable de lire un article en LV en lien avec sa thématique de mémoire de recherche à orientation professionnelle ou avec le métier de CPE

A chaque semestre, les étudiants sont amenés à travailler sur un projet s'intégrant dans l'un des 4 parcours (PC/PA/PEAC/PES) ou dans une thématique éducative et des éducations à (EMC, EEDD, EMI).

Activités de pratique linguistique dans toutes les compétences (compréhension orale et écrite, production orale en continu, en interaction et écrite), en modes présentiel et/ou distanciel, travail en autonomie sur supports mis à disposition.

4- Bibliographie indicative

- Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL), Conseil d'Europe
- Références réglementaires en vigueur : (Publications officielles du *Bulletin officiel de l'Éducation nationale ;* Ressources Éduscol, etc.
- Chaque enseignant·e référent·e complétera cette liste à son gré en début de module (ouvrages de grammaire, de prononciation, manuels scolaires, documents authentiques, etc.)

Sont également à la disposition des étudiant·es les dispositifs suivants : les ressources du Centre de Langues de l'Université de Lille : www.clil.univ-lille.fr ; un test d'auto-positionnement (eLAO) en ligne ; la certification CLES (un passage par an/étudiant)

BCC-3 Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation	
N° UE3-1	Valeurs, éthique, droits et devoirs

1- Objectifs poursuivis

Semestre 1

- Inscrire son action dans les principes et valeurs de la République dans le cadre scolaire
- Comprendre le principe de laïcité et connaître les enjeux de la Charte de la laïcité à l'école
- Connaître les droits et obligations du fonctionnaire dans le cadre du service public d'éducation
- Connaitre le cadre juridique en vigueur dans l'exercice des missions de l'enseignant ou du CPE.
- Connaitre et comprendre le système éducatif français : compréhension et construction.

Semestre 2 :

- Inscrire son action dans les principes et valeurs de la République dabs le cadre scolaire
- Comprendre le principe de laïcité et connaître les enjeux de la Charte de la laïcité à l'école
- Développer l'esprit critique des élèves pour distinguer les savoirs des opinions et des croyances.
- Connaître les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité.
- Connaître la dynamique d'équipe et partenariale.
- Connaître les droits des enfants et les textes qui les définissent ainsi que les principes de la protection de l'enfance et ses acteurs.

L'EC-3-1 du BCC-3 rassemble une partie des enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie décrite par RÉFÉRENTIEL DE FORMATION PROFESSORAT DU SECOND DEGRÉ du 8 octobre 2025, fixant le cadre des formations dispensées pour les blocs 2,3 et 4 au sein des masters M2E mention second degré. Cette EC s'inscrit totalement dans le Bloc 3, et elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. La formation en master M2E est définie à partir du nouveau référentiel de formation qu'institue la réforme en lien avec le référentiel de compétences professionnelles des métiers du professorat et du l'éducation du 1er juillet 2013. Cette formation donne une place majeure **à la connaissance et la capacité à transmettre les valeurs de la République**. La finalité de l'EC-3-1 est de faire de cette connaissance et de la transmission des valeurs de la République les fondements d'une culture professionnelle commune à tous les étudiants de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif intervenant dans en EPLE. Les enseignements seront réalisés en groupe inter-parcours/mention.

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (30 h) avec les étudiants du second degré :

• **Transmettre les principes et les valeurs de la République dans le cadre scolaire**

- Contribuer à promouvoir l'engagement des élèves et leur participation à la vie de l'école pour faire vivre les principes et valeurs de la République et le respect d'autrui.
- Faire vivre la valeur de liberté en favorisant une école émancipatrice et la construction d'un esprit critique.
- Faire vivre la fraternité en favorisant le vivre ensemble.

• **Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'École pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement**

- Connaître la Charte de la laïcité à l'école et la faire partager aux élèves.
- Comprendre les dimensions juridiques, historiques, philosophiques de la laïcité et les contextes de son application.
- Identifier les personnes ressources et les dispositifs d'accompagnement à l'enseignement de la laïcité.

• **Tenir compte du cadre juridique en vigueur dans l'exercice de ses missions**

- Respecter les droits et obligations des fonctionnaires, en tant qu'agent du service public d'éducation.
- Comprendre la déontologie professionnelle des agents du service public.
- Adapter sa posture professionnelle et prendre des décisions éclairées en intégrant les dimensions éthiques et déontologiques du métier.

• **Connaitre le système éducatif français pour mieux y inscrire son action**

Connaître le fonctionnement des établissements scolaires.

• Se situer et situer l'établissement en fonction de son contexte local (collectivités, services déconcentrés, etc.).

Semestre 2 (20 h) avec les étudiants du second degré :

• **Tenir compte des enjeux de la laïcité à l'École pour la conception et la mise en œuvre de son enseignement**

- Concevoir et mettre en œuvre individuellement et collectivement des actions pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances.
- Mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité afin de saisir les situations d'enseignement ou de vie scolaire comme des opportunités pour expliquer aux élèves le sens, la valeur et les règles du principe de laïcité.
- Repérer les phénomènes de contestation des savoirs et d'atteinte à la laïcité et valeurs de la République et apprendre à y réagir.

- **Connaitre le système éducatif français pour mieux y inscrire son action**

- Connaître le système éducatif français (approches historique, sociologique, philosophique et juridique) et le situer par rapport aux systèmes éducatifs européens, notamment par la connaissance des évaluations internationales.

• **Inscrire son action dans une dynamique d'équipe et partenariale**

- Coopérer avec l'équipe de vie scolaire.

• **Construire des relations de qualité avec les familles**

- Comprendre la notion de coéducation pour coopérer avec les familles.
- Créer, entretenir et pérenniser une relation de confiance avec les parents en tenant compte de la diversité des familles.

• **Agir dans un cadre collectif pour la protection de l'Enfance**

- Connaître les droits des enfants et les textes qui les définissent.
- Connaître les principes de la protection de l'enfance et ses acteurs.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

- Connaître les principes de la vie démocratique ainsi que les valeurs de la République et de l'École et leur caractère universel ; comprendre en quoi et pourquoi la France est une République « indivisible, laïque démocratique et sociale ».
- Connaitre les facteurs d'inégalités et en particulier de genre.
- Connaître la Charte de la laïcité à l'école.
- Comprendre les dimensions juridiques, historiques, philosophiques de la laïcité et les contextes de son application.
- Respecter les droits et obligations des fonctionnaires, en tant qu'agent du service public d'éducation.
- Comprendre la déontologie professionnelle des agents du service public.
- Faire preuve dès son entrée en formation en qualité d'élève fonctionnaire qu'il fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier.

Pour ce faire, il devra mobiliser et articuler les différents contenus du semestre pour construire le cadre de ses actions.

Semestre 2 :

- Concevoir et mettre en œuvre individuellement et collectivement des actions pour aider les élèves à développer leur esprit critique, à distinguer les savoirs des opinions ou des croyances.
- Identifier les personnes ressources et les dispositifs d'accompagnement à l'enseignement

de la laïcité.

- Mettre en œuvre une pédagogie de la laïcité afin de saisir les situations d'enseignement ou de vie scolaire comme des opportunités pour expliquer aux élèves le sens, la valeur et les règles du principe de laïcité.
- Être capable d'accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes ; d'adopter une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec ses interlocuteurs en travaillant en équipe.

L'étudiant devra faire la preuve dès son entrée en formation en qualité d'élève fonctionnaire qu'il fonde son action sur les principes et enjeux du système éducatif, les valeurs de l'école républicaine, le référentiel et le cadre réglementaire et éthique du métier. Pour ce faire, il devra **mobiliser et articuler** les différents contenus du semestre pour construire le cadre de ses actions. Il sera **capable de rendre compte** de sa réflexion au travers d'un écrit individuel. L'étudiant sera capable d'**accompagner les élèves** dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes. Il **démontrera** au travers de travaux de groupe évalués qu'il est capable d'**adopter** une attitude favorable à l'écoute et aux échanges avec ses interlocuteurs en travaillant en équipe. Il **participera** à la réflexion et au travail collectif afin de **construire** son identité professionnelle, évaluée au travers d'un oral individuel

4- Bibliographie indicative

- BIDAR Abdennour, *Pour une pédagogie de la laïcité à l'école*, MEN, Haut conseil à l'intégration, La Documentation française, 2013
- BUTTNER Yann et MAURIN André (dir.), *Le droit de la vie scolaire*, 11ème édition, Lefebvre et Dalloz, 2026.
- JELLAB Aziz, *Une fraternité à construire,* Au fil du débat-essais, Berger Levraut, 2019
- JELLAB Aziz, *L'école à l'épreuve des incertitudes : Plaidoyer pour une institution émancipatrice*, Au fil du débat-essais, Berger Levraut, 2021
- KINTZLER Catherine, *Qu'est-ce que la laïcité ?* Vrin, 2014
- RINGARD (et al.), *Le Système éducatif français et son administration ; Principes, défis, gouvernance – 16e édition*, Hors-série de la revue *Administration & Éducation*, AFAE, Paris, 2025, 528 p.
- MEN, *La laïcité à l'école. Vademecum*, mars 2024, 148 p. https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-la-laicite-l-ecole-67884.pdf

- MEN, *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine à l'Ecole. Comprendre, réagir, prévenir*, Vademecum, février 2026, 173 p https ://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecumagircontreracismeantisemitismediscrimination-67905.pdf
- MEN, *Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées*, juin 2023, 43 p : https ://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence complémentaire à ses étudiant en TD.

BCC-3	Agir dans le cadre des principes du service public d'éducation
N° UE3-2	Connaître le système éducatif et ses valeurs

1- Objectifs poursuivis

L'UE3-2 rassemble les enseignements qui s'inscrivent dans la philosophie du bloc 2 décrite par le référentiel du 8 octobre 2025 fixant le cadre des formations dispensées au sein

des master M2E à destination de tous les élèves fonctionnaires et fonctionnaires stagiaires de master de la mention second degré et de la mention encadrement éducatif. Les enseignements seront dispensés en groupe inter-parcours/mention. La mise en place de ces enseignements reprenant l'entièreté du bloc 2 du référentiel constitue une exigence forte de la réforme de la formation du professorat du second degré, car elle vise à instaurer les conditions et à poser les fondements d'une véritable **dynamique de collaboration et de travail en équipe** dans les EPLE, au service de la réussite scolaire de tous les élèves. Cet objectif doit se traduire par la constitution progressive **d'une culture professionnelle partagée** par l'ensemble des enseignants et personnels d'éducation qui s'appuie sur des **objectifs**, des **valeurs** et des c**ompétences communes** mais aussi sur la **(re)connaissance des spécificités** et **des complémentarités** qui en découle, et qui sont au cœur de tout travail collaboratif.

La finalité de cet UE-3-2 est la construction de compétences professionnelles orientée et traversée par les compétences du bloc 2 du référentiel. Ces compétences professionnelles sont précisées pour la suite dans le référentiel du 25 juillet 2013 qui présente dans une première partie les 14 compétences communes attendues des professeurs et personnels d'éducation. Pour synthétiser, l'EC-3-2 a pour objectif de permettre aux étudiants d'adapter leur pratique professionnelle à la diversité des élèves et au contexte d'exercice pour viser la réussite de tous les élèves en développant les points suivants :

Semestre 1 :

- Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Connaître les principaux repères sur le développement de l'enfant, de l'adolescent et des compétences psychosociales
- Connaitre les modalités d'apprentissages des élèves
- Connaitre pour sécuriser les parcours scolaires au travers des instances
- Connaitre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées
- Accompagner les élèves et favoriser leur engagement

Semestre 2 :

- Connaître le système éducatif français pour mieux y inscrire son action
- Connaître les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées
- Pouvoir évaluer les besoins des élèves
- Connaitre et s'approprier la notion d'évaluation
- Mettre en œuvre des éducations transversales

- S’approprier les notions de coéducation
- Connaitre les fondamentaux de la prévention du décrochage scolaire
- Connaitre les modalités d’organisation de la classe et engagement des élèves
- S’approprier les exigences de la sécurité et du bien-être des élèves

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (30 h) :

Avec les second degré et équipe formation commune (20 heures)

• Acquérir les principaux repères sur le développement de l'adolescent.

-Connaître les différentes dimensions de l’apprentissage des élèves (cognitive, langagière, sociale, affective et motrice).

- Prendre en compte dans sa pratique les caractéristiques sociales et culturelles de l’adolescence.

• Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement/ses interventions éducatives.

- Connaître les différentes fonctions cognitives des élèves, leurs relations et leur rôle dans les apprentissages (métacognition, mémorisation, motivation, impact des émotions dans les apprentissages, fonctionnement de l'attention, charge cognitive).

• Contribuer à la fluidité du parcours scolaire au service de la réussite des élèves :

- Comprendre le rôle du conseil pédagogique, du conseil école-collège, des conseils de classe notamment dans l’organisation de la continuité des apprentissages et la gestion des transitions scolaires.

- Comprendre les objectifs et le fonctionnement de ces instances.

• Savoir comment les élèves apprennent et de quelle façon en tenir compte dans son enseignement/ ses interventions éducatives

- Identifier quelques stratégies pédagogiques et didactiques qui permettent de répondre aux difficultés et aux obstacles d'apprentissage dans le cadre des programmes ou référentiels scolaires.

• Concevoir et mettre en œuvre les démarches d’enseignement dans des situations d’apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves :

- Planifier, organiser et structurer les apprentissages (séquence, séance, programmation, progression, évaluations).

• Accompagner les élèves pour qu’ils s’engagent dans un travail personnel.

Par l’équipe master ME2 CPE

- Mettre en œuvre les modalités d'apprentissage des élèves : préparer et animer une séance pour/avec des élèves
- Comparatif système éducatif français/ systèmes éducatifs européens
- Développer les CPS des élèves (lien avec les valeurs de la République)

Semestre 2 (30 h) :

• Concevoir et mettre en œuvre les démarches d'enseignement dans des situations d'apprentissage variées, en tenant compte des besoins des élèves :

- Apprendre aux élèves à utiliser des stratégies d'apprentissage.

• Évaluer les besoins des élèves pour mieux y répondre et rendre effective l'école pour tous.

- Intégrer dans sa pratique l'accessibilité des enseignements pour favoriser les apprentissages de tous les élèves.
- Comprendre et mobiliser les principes de l'école pour tous (accessibilité/compensation).
- Comprendre les enjeux de la différenciation pédagogique et en connaître les principales modalités.
- Concevoir son enseignement en prenant en compte les besoins éducatifs particuliers des élèves : identifier les processus cognitifs clés, repérer les difficultés d'apprentissage, concevoir des adaptations pédagogiques.

• Concevoir et utiliser des évaluations au service de la réussite de tous les élèves :

- Élaborer et utiliser des évaluations au service des apprentissages et des progrès des élèves.
- Réfléchir aux impacts de l'évaluation sur la motivation, l'engagement et la confiance en soi des élèves.

• Contribuer à la mise en œuvre des éducations transversales :

- Connaître les parcours éducatifs et les éducations transversales et leurs finalités : éducation à la citoyenneté, éducation à l'orientation, éducation à la santé, EAC, EVARS, EMI, EDD, éducation à la défense, etc.
- Comprendre leur contribution aux enseignements et à l'acquisition du socle commun de connaissances, de compétences et de culture.

• Favoriser une coéducation dans le respect du cadre réglementaire et institutionnel :

- Communiquer avec les élèves et leur famille, de façon explicite et adaptée notamment sur la progression des apprentissages et les projets pédagogiques - Travailler avec les familles pour construire un parcours adapté aux aspirations et aux aptitudes des élèves.
- Favoriser la participation des familles à la scolarité de leur enfant et la vie de l'établissement à travers les différentes instances.

• **Prévenir le décrochage scolaire :**

- Connaître l'existence des dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire en collège comme au lycée (dont professionnel) et les interlocuteurs à mobiliser.
- Connaître les droits et les obligations des familles et des professeurs dans le cadre scolaire au service de la réussite des élèves.
- Mettre en œuvre des gestes professionnels qui favorisent la persévérance scolaire dans le cadre de son enseignement, de la vie de classe et de l'établissement.

• **Choisir les modalités d'organisation de la classe favorables à l'engagement de tous les élèves dans les apprentissages :**

- Savoir reconnaitre et gérer les émotions des élèves et les sources de tension.
- Savoir mobiliser les principes de gestion de classe en faveur d'un climat de classe serein.

• **Assurer la sécurité et le bien-être des élèves :**

- Prévenir et traiter les situations de violence et de harcèlement.
- Gérer les conflits en mobilisant les interlocuteurs pertinents.

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

L'étudiant sera capable d'**identifier** en stage et en formation, les enjeux et les principes en tension dans des contextes professionnels variés. Pour ce faire il devra **mobiliser et articuler** les différents contenus du semestre afin d'étayer sa réflexion. Il sera **capable de rendre compte** de sa réflexion au travers d'un écrit individuel. L'étudiant sera capable d'**accompagner les élèves** dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes. Il devra faire le lien entre le stage et la formation afin **d'assurer la progression** dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés. Dans la construction de son identité professionnelle, il devra comprendre comment **installer et entretenir** un cadre d'apprentissage dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent

Semestre 1 :

- Situer le système éducatif français par rapport aux systèmes éducatifs européens, notamment par la connaissance des évaluations internationales.
- Connaître les grandes phases du développement de l'enfant et de l'adolescent, leurs caractéristiques
- Connaître les modalités d'apprentissage des élèves
- L'étudiant sera capable d'identifier en stage et en formation, les enjeux et les principes en tension dans des contextes professionnels variés. Pour ce faire il devra mobiliser et articuler les différents contenus du semestre afin d'étayer sa réflexion.

Semestre 2 :

- Connaître et comprendre les enjeux des politiques éducatives en faveur de l'égalité des chances (éducation prioritaire, prise en compte de la ruralité et de la politique de la ville).
- Être capable d'accompagner les élèves dans le développement de leurs compétences sociales et citoyennes.
- Être capable de faire le lien entre le stage et la formation afin d'assurer la progression dans les apprentissages de tous les élèves au regard des objectifs fixés vers la réussite scolaire
- Dans la construction de son identité professionnelle, être capable de comprendre comment installer et entretenir un cadre éducatif dynamique et sécurisant, en traitant les tensions de manière appropriée lorsqu'elles surviennent.

4- Bibliographie indicative

- REBOUL Olivier, *Les valeurs de l'éducation*, PUF, 1999.
- RINGARD (et al.), *Le Système éducatif français et son administration ; Principes, défis, gouvernance – 16e édition*, Hors-série de la revue *Administration & Éducation*, AFAE, Paris, 2025, 528 p.
- AUDUC Jean-Louis, *Le système éducatif français aujourd'hui. Un état des lieux*, Hachette Education, 2025
- MEN, *La laïcité à l'école. Vademecum*, mars 2024, 148 p. https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecum-la-laicite-l-ecole-67884.pdf
- MEN, *Agir contre le racisme, l'antisémitisme et les discriminations liées à l'origine à l'Ecole. Comprendre, réagir, prévenir*, Vademecum, février 2026, 173 p https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/vademecumagircontreracismeantisemitismediscrimination-67905.pdf
- MEN, *Agir pour la transition écologique dans les écoles, collèges et lycées*, juin 2023, 43 p : https://eduscol.education.gouv.fr/sites/default/files/document/guide-agir-pour-la-transition-ecologique-pour-les-ecoles-colleges-et-lycees-100821.pdf

Chaque formateur proposera une bibliographie de référence à ses étudiant en TD

BCC-4 Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel	
N° UE4-1	Initiation à la recherche, à l'autoformation et aux pratiques collaboratives ; mobiliser les ressources institutionnelles, pédagogiques et scientifiques
N° EC 4-1-1	Séminaire recherche

1- Objectifs poursuivis

- Maîtriser la langue française et être capable de produire un propos écrit et oral argumenté et structuré
- S'engager dans une démarche de recherche pour réaliser un mémoire de master en lien avec l'exercice du métier de CPE

2- Contenus détaillés

Semestre 1 (17 h) :

Les enseignements du **premier semestre** viseront à faire comprendre ce que signifie une démarche de recherche, en exposant ses enjeux et la pluralité des recherches en éducation à partir de travaux de recherches. Ce semestre vise à la conception du projet de mémoire. Pour ce faire, une sensibilisation liminaire aux questions de recherche, ainsi qu'aux enjeux d'une formation par la recherche permet à chaque étudiant de s'engager dans un travail de recherche qui sera poursuivi aux trois autres semestres. Il s'agira d'accompagner les étudiants dans de premières lectures indispensables pour établir un projet de mémoire en lien avec l'exercice du métier où devra figurer une première formulation de la problématique étayée par les lectures réalisées.

17 heures sont consacrées à cette première sensibilisation autour de six séances de présentation des objectifs du mémoire mais surtout des pistes de recherche proposées par les différentes disciplines et d'une première sensibilisation à leurs méthodologies. Vers la mi/la fin octobre, chaque étudiante-étudiant de la promotion de master 1 M2E se positionne sur un sujet précis après discussion avec sa probable directrice/ son probable directeur de mémoire. Dans le semestre, l'ensemble de la promotion doit également participer à une journée d'études « recherche » proposée par l'INSPE sur une journée banalisée dans les emplois du temps.

Les 17 heures « séminaire de recherche » sont réparties de la manière suivante : histoire (3h), philosophie (3h), sociologie (8 h) et psychologie (3h).

Semestre 2 (18h) :

Les enseignements du **second semestre** seront centrés sur les cadres de référence, à partir de travaux de recherche variés par leur méthodologie comme par leur problématique, de manière à nourrir la réflexion des élèves fonctionnaires sur les fondements théoriques de leur mémoire. Dans le master M2E-CPE, le travail s'opère désormais essentiellement par les échanges réguliers entre l'étudiante-l'étudiant et sa directrice-son directeur de mémoire et par la présence aux séances de séminaire. Le volume horaire est de 18 heures. Six séances de 3 heures sont programmées, alors qu'il faut également participer à une journée d'études/conférences organisée à l'INSPE.

Les 18 heures « séminaire de recherche » sont réparties de la manière suivante : histoire (3h), philosophie (3h), sociologie (9 h) et psychologie (3h).

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

- Découvrir que la construction des connaissances s'appuie sur des travaux de recherche qui les font évoluer.
- Savoir opérer des recherches en utilisant les outils numériques ; savoir communiquer et savoir opérer un traitement de l'information.
- Connaître les principes du règlement général sur la protection des données (RGPD).
- S'acculturer aux méthodologies de la recherche.
- Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Semestre 2 :

- Savoir construire une problématique et y associer un dispositif de recueil de données.
- Développer la capacité à produire un propos écrit et oral respectueux des règles grammaticales et syntaxiques.
- -Développer la capacité à construire une argumentation structurée.
- Savoir croiser ses lectures et les mettre en relation avec son objet de recherche
- Savoir opérer des synthèses argumentées sur ses lectures

Pour l'ensemble de l'année

- Développer sa pratique réflexive en lien avec la recherche et les temps de stage. La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir et de renforcer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.
- Première initiation à la recherche en éducation : qu'est-ce que la recherche en éducation, ses principaux champs, ses finalités, ses méthodologies ; développer ses aptitudes à la réflexivité, développer son esprit critique face à une question éducative ; développer ses aptitudes à rassembler des informations et à tirer des données vérifiées
- Initiation et maîtrise progressive des outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle. ; outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques et professionnelles.
- L'étudiant réfléchit aux modalités de l'observation, des dispositifs d'évaluation qu'il va mettre en place concrètement, commence à travailler sur les ressources – littérature et

réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour avancer dans la problématique de son sujet de mémoire à orientation professionnelle.

- Tenir compte des apports de la recherche en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques de sa discipline et la mise en œuvre d'action dans sa profession ;
- Tenir compte dans ses analyses de la diversité des élèves, connaître, analyser les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive en lien avec les valeurs de la République.

4- Bibliographie indicative

- BEAUD Stéphane et WEBER Florence, *Guide de l'enquête de terrain*, Paris, La Découverte, plusieurs éditions successives depuis 1997 ;
- KARSENTI Thierry et SAVOIE-ZAJC Lorraine, *La recherche en éducation : étapes et approches*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 4ème édition, 2018.
- VAN CAMPENHOUDT Luc, MARQUET Jacques Marquet et QUIVY Raymond, *Manuel de recherche en sciences sociales*, Paris, Dunod, 5e édition, 2017.
- Se familiariser avec la lecture d'articles de revues scientifiques (les numéros sont souvent disponibles gratuitement en ligne un ou deux ans après leur publication (voir sur Cairn) : *Histoire de l'éducation ; Revue française de pédagogie , Revue française de sociologie ; Penser l'éducation ; Carrefours de l'éducation, Psychologie française ; Revue Internationale de Psychologie Sociale*.

La bibliographie plus spécifique sera donnée de manière plus précise par la directrice-le directeur de mémoire en fonction du sujet choisi.

BCC-4	Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel
N° UE4-1	Initiation à la recherche, à l'autoformation et aux pratiques collaboratives ; mobiliser les ressources institutionnelles, pédagogiques et scientifiques
N° EC 4-1-2	Suivi mémoire (2 heures à l'année pour la directrice/le directeur du mémoire)

1- Objectifs poursuivis

-Aider l'étudiante, l'étudiant à définir et à réaliser, par étapes cohérentes, son mémoire de recherche à orientation professionnelle

-Aider l'étudiante, l'étudiant à réaliser les temps d'évaluations demandés (rapports d'étape, présentation orale, etc.)

-Faire le lien entre le projet de mémoire, les apports des stages, les enseignements reçus et les séances de séminaire.

1- Contenus détaillés

Semestre 1 (0 heure étudiant) :

Au cours du premier semestre, le plus tôt possible (dans le courant du mois d'octobre), chaque étudiante, étudiant fait le choix d'une thématique et d'un sujet de recherche qui sera progressivement précisé et détaillé puis travaillé. Le sujet est travaillé en master 1 puis poursuivi et soutenu en master 2.

Dès le choix du sujet arrêté, selon sa dominante thématique (sociologie, histoire, psychologie, philosophie, vie scolaire au quotidien etc.) et après discussions avec une-un membre de l'équipe des formateurs titulaires de l'INSPE, une directrice-un directeur de mémoire est décidé qui suivra l'étudiant-e sur les deux années.

Rendez-vous réguliers, en présentiel mais aussi en distanciel entre le directeur et l'étudiant-e pour définir la problématique, guider dans les choix bibliographiques, décider des méthodologies de récolte des données, rédiger les rapports d'étape demandés

Semestre 2 (0 heure étudiant) :

Rendez-vous réguliers, en présentiel mais aussi en distanciel entre le directeur et l'étudiant-e pour définir la problématique, guider dans les choix bibliographiques, décider des méthodologies de récolte des données, rédiger les rapports d'étape demandés

2- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 1 :

-Découvrir que la construction des connaissances s'appuie sur des travaux de recherche qui les font évoluer.

-Savoir opérer des recherches en utilisant les outils numériques ; savoir communiquer et savoir opérer un traitement de l'information.

-Connaître les principes du règlement général sur la protection des données (RGPD).

-S'acculturer aux méthodologies de la recherche.

-Savoir utiliser des outils de recherche bibliographique.

Semestre 2 :

-Savoir construire une problématique et y associer un dispositif de recueil de données.

-Développer la capacité à produire un propos écrit et oral respectueux des règles grammaticales et syntaxiques.

-Développer la capacité à construire une argumentation structurée.

-Savoir croiser ses lectures et les mettre en relation avec son objet de recherche

-Savoir opérer des synthèses argumentées sur ses lectures

Pour l'ensemble de l'année

- Développer sa pratique réflexive en lien avec la recherche et les temps de stage. La préparation et l'analyse du stage, ainsi que l'initiation à la recherche effectuée dans le cadre du mémoire, permettent d'acquérir et de renforcer des compétences (curiosité, prise de recul, actualisation des connaissances, rigueur et attitude réflexive, prise en compte de la complexité) soutenant le développement professionnel.
- Première initiation à la recherche en éducation : qu'est-ce que la recherche en éducation, ses principaux champs, ses finalités, ses méthodologies ; développer ses aptitudes à la réflexivité, développer son esprit critique face à une question éducative ; développer ses aptitudes à rassembler des informations et à tirer des données vérifiées
- Initiation et maîtrise progressive des outils pour identifier les travaux des recherches susceptibles de permettre de questionner et d'améliorer la pratique professionnelle. ; outillage et clés de compréhension des méthodes de recherche pour actualiser les connaissances scientifiques et professionnelles.
- L'étudiant réfléchit aux modalités de l'observation, des dispositifs d'évaluation qu'il va mettre en place concrètement, commence à travailler sur les ressources – littérature et réseaux professionnels, banques de données et savoirs de recherche – pour avancer dans la problématique de son sujet de mémoire à orientation professionnelle.

- Tenir compte des apports de la recherche en éducation pour construire un regard critique sur les productions scientifiques de sa discipline et la mise en œuvre d'action dans sa profession.
- Tenir compte dans ses analyses de la diversité des élèves, connaître, analyser les dispositifs, outils et modalités de l'école inclusive en lien avec les valeurs de la République.

3- Bibliographie indicative

C'est en partie lors de ce suivi individualisé (en séminaire également), en présentiel/et/ou en distanciel, que la directrice-le directeur de mémoire précise la bibliographie générale et la bibliographie spécifique sur la thématique choisie par l'étudiant-e selon le sujet précis de mémoire.

BCC-4	Renforcer sa réflexivité et s'engager dans une démarche de développement professionnel
N° UE4-2	Enjeux et usages du numérique

1- Objectifs poursuivis

-Construire et développer les compétences numériques de l'étudiant dans le cadre de référence des compétences numériques (CRCN)

L'objectif de cet EC est double : développer les compétences numériques professionnelles des étudiants et leur permettre de développer les compétences numériques de leurs élèves.

La formation prend en compte les outils numériques et leurs contextes d'usage. Les étudiants sont formés à l'usage pédagogique des outils et ressources numériques dont l'IA. La formation intègre une évaluation basée sur une mise en œuvre professionnelle et la passation d'un parcours permettant la délivrance d'une attestation des compétences professionnelles, dans le cadre de référence des compétences numériques d'éducation.

La première année de master s'articule autour de la conception d'une ou de plusieurs activités au cours de laquelle un groupe d'élèves utiliserait un ou plusieurs outils numériques sous la supervision du CPE. Cette conception permet de soulever plusieurs problématiques : enjeux juridiques, compétences numériques des élèves, utilisation du numérique comme outil de différenciation.

- Concevoir une ou plusieurs activités au cours desquelles les élèves pourraient utiliser des outils numériques sous votre supervision.
- Envisager la prise en compte de la diversité du public grâce à un outil numérique.
- Prendre connaissance du dispositif d'évaluation des compétences numériques des élèves.
- Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet.
- Valider les compétences numériques professionnelles qui seront prises en compte dans le cadre de la certification numérique des CPE.
- Connaître les lois, les réglementations et les éléments en lien avec l'éthique professionnelle nécessaire à l'exercice de son métier.
- Prendre connaissance des enjeux citoyens liés à l'utilisation du numérique.
- Devenir un utilisateur éclairé et un acteur de l'information et de la communication professionnelle numérique.

2- Contenus détaillés

Semestre 3 (8 h) :

- Connaître le cadre de référence des compétences numériques (CRCN) et le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN-Edu).
- Articulation Digcompedu, CRCN, CRCNE, Pix, Pix Edu.
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Sensibiliser les apprenants au respect de ce cadre juridique.
- Sélectionner des ressources numériques et vérifier leur fiabilité, leur conformité juridique et leur authenticité. Mettre en œuvre une démarche de veille pédagogique et professionnelle.

Expérimentation d'outils numériques dont l'IA (**Mistral Vibe**, **Assistant** de la Fonction Publique, DINUM), sélections des outils les plus pertinents en analysant les avantages et les inconvénients de chacun, réflexion sur les apports et les limites de ces pratiques numériques dans le cadre d'un projet en établissement scolaire.

Le semestre 1 sera plus particulièrement l'occasion de mettre en place un projet qui nécessite l'utilisation du numérique et qui pourrait être transféré en établissement scolaire.

- Analyser la plus-value de l'outil numérique pour le projet et pour sa transposition en contexte scolaire.
- Tirer profit des dispositifs et des techniques de travail collaboratif afin de travailler avec les partenaires du projet.

Semestre 4 (8h) :

- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour diversifier, différencier et évaluer son enseignement et les apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques pour développer les compétences numériques des élèves et les impliquer dans une démarche de conception numérique.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.

Expérimentation d'outils numériques dont l'IA, sélections des outils les plus pertinents en analysant les avantages et les inconvénients de chacun, réflexion sur les apports et les limites de ces pratiques numériques dans le cadre d'un projet similaire en établissement scolaire. Réflexion quant au respect des aspects juridiques et déontologiques à prendre en compte dans le cadre de la réalisation de ce projet en EPLE.

Le semestre 2 permettra d'approfondir plus particulièrement l'objectif suivant : réfléchir aux points de vigilance juridiques et déontologiques qui se poseraient dans la transposition du projet en établissement.

Le semestre 2 sera plus particulièrement l'occasion de mettre en place un projet qui nécessite l'utilisation du numérique et sa mise en œuvre (théorique).

3- Indicateurs de réussite et axes de progressivité attendus

Semestre 3 :

- Maîtriser des outils numériques pour apprendre, collaborer, communiquer et sécuriser ses usages.
- Connaître les grands principes juridiques et éthiques inhérents à l'utilisation des technologies numériques.
- Connaître les principes du règlement général sur la protection des données (RGPD).
- Maîtriser le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.

Semestre 4 :

- Faire évoluer sa pratique pédagogique numérique au regard des apports de la recherche, de l'évolution des technologies et du cadre juridique pour mieux accompagner les élèves dans leur parcours en mobilisant les outils et les ressources de formation.
- Connaître le cadre de référence des compétences numériques pour l'éducation (CRCN édu)
- Connaître le cadre juridique, les principes éthiques et les principes de sécurité du numérique au service des enseignements et des apprentissages.
- Utiliser les potentialités des équipements, des ressources et des services numériques au service de sa pratique professionnelle
- Avoir conscience des potentialités, des risques et des limites des usages du numérique au service des apprentissages.
- Utiliser le numérique à des fins de collaboration entre professionnels.
- Développer une approche technique, pédagogique et critique de l'usage de l'IA dans un cadre scolaire.

4- Bibliographie indicative

SEGUIN Sébastien, *J'intègre l'IA générative dans mes enseignements, Collège et lycée,* Éditions Dunod, 2025.

BERTRAND Mickaël, *J'enseigne avec L'IA, Guide pratique de l'IA au service de l'Enseignant et de l'Élève,* Éditions Vuibert, 2025.

FORMET Bertrand, COMTE Stéphanie, *Les IA génératives en éducation, État des lieux, cadre, éthique, droit et responsabilité,* Éditions Canopé, 2026.

FORMET Bertrand, COMTE Stéphanie, *Les IA génératives en éducation, Construire une culture commune,* Éditions Canopé, 2026.

FORMET Bertrand, COMTE Stéphanie, *Pédagogie, didactique et apprentissages,* Éditions Canopé, 2026.

FORMET Bertrand, COMTE Stéphanie, *Usages en classe, pratiques et gestes professionnels,* Éditions Canopé, 2026.

ROY Didier, OUDEYER Pierre-Yves, *C'est pas moi, c'est l'IA,* Éditions Nathan, 2025.

Sitographie

Évaluer, développer et certifier les compétences numériques, Page Eduscol, https://eduscol.education.gouv.fr/5520/evaluer-developper-et-certifier-les-competences-numeriques

Les intelligences artificielles et leurs usages en éducation, Page Eduscol, https://eduscol.education.gouv.fr/6702/les-intelligences-artificielles-et-leurs-usages-en-education